

F048 Reconnaissance et valorisation des composantes identitaires du territoire

Promotion

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 4 : S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable
Objectifs
<p>Le territoire de par son importance, ses atouts et ses enjeux a un devoir et une ambition : prendre toute sa place au sein de la zone dense francilienne pour faire reconnaître sa participation au métabolisme de cet espace urbain ainsi que valoriser ses composantes identitaires au profit de ses habitants.</p> <p>Ainsi, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre exprime une position stratégique claire dans les réflexions métropolitaines engagées, et fait émerger des sujets qui nécessite une appropriation à une échelle métropolitaine.</p>
Description de l'action
<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • adapter la politique métropolitaine aux réalités du territoire ; • contribuer à la réalisation des documents stratégiques et règlementaires de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France; • accompagner les réflexions supracommunales sur des sujets trasnversaux ; • clarifier les modalités financières dans le cadre du transfert de compétences. <p><u>Contribution aux documents stratégiques et règlementaires supra territoriaux</u></p> <p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre suit l'élaboration des documents cadres, notamment : plan métropolitain de l'habitat et de l'Hébergement, schéma de cohérence territoriale, plan climat air énergie métropolitain, schéma directeur de réseaux de chaleur métropolitain, zone à faible émission, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participant aux groupes de travail sur les documents supra territoriaux : apports d'éléments stratégiques et techniques pour le positionnement du territoire, rédaction de notes d'informations pour les services et les communes ; • travaillant régulièrement avec les autres EPT et organismes d'intérêt métropolitain ainsi que certaines associations professionnelles : faire émerger et traiter conjointement des sujets et projets participant du développement métropolitain, faire évoluer la loi NOTRe ; • suivant régulièrement les évolutions et modalités de mise en œuvre des documents supraterritoriaux : travail de veille et de notes d'informations, participation à des séminaires/colloques sur la gouvernance métropolitaine francilienne. <p><u>Accompagnement des réflexions supracommunales sur des sujets transversaux</u></p> <p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre met en oeuvre une ingénierie technique et administrative, une aide pour les dossiers de candidatures d'appel à projet métropolitains ou régionaux, études afin de mettre en cohérence temporelle et spatiale des orientations et actions des documents suproacommunaux dans une vision communale et territoriale.</p> <p><u>Contribution et lobbying en faveur d'un système de financements permettant les transferts de compétences définis dans les lois NOTRe et MAPTAM</u></p>
Pilotage
L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion et formalise les avis avec les communes
Partenaires
Établissements Publics Territoriaux Métropole du Grand Paris

Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne

Région Ile-de-France

Associations professionnelles

Temporalité

Court terme

Action en lien